

TAUX D'ABONNEMENT
L'EMULSION
Par an, payable d'avance... \$2.50
Six mois... 1.50
Trois mois... 0.75
L'ESPIONNAGE
Par an, payable d'avance... \$0.75
Six mois... 0.40
Trois mois... 0.20
Le Journal de Fraserville
Publié tous les jours, 50 cents par an.

LE QUOTIDIEN

TARIF DES ANNONCES
Moyens Non-paiés
Première insertion, par ligne... 10 cents
Insertions subséquentes... 6 "

MERCIER & CIE, Editeurs-Propriétaires

SAMEDI 3 MAI

17, 19, 21 et 23, COTE DU PASSAGE, LEVIS

Analyse de la célèbre BIERE et PORTER LABATT, de London, Ont., par le révérend P. J. ED. PAGE, professeur de chimie de l'Université Laval

J'ai fait l'analyse de la bière INDIA PALE ALE, fabriqué par JOHN LABATT, London, Ontario, en bouteille par M. P. J. MONTREUIL LE SEUL AGENT A LEVIS

Ces Bieres et Porter de JOHN LABATT, de London, Ontario, sont fabriqués des MEILLEURES QUALITES D'ORGE ET DE HOUBLON, elles ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé.

P. J. ED. PAGE, professeur de Chimie, Université Laval, Québec. Lévis, 3 février 1899.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 3 mai 1899

Le 145eme De Ligne

PREMIERE PARTIE

LE SOUS-OFFICIER JACQUES

VIII

—Plus que vous le pensez... à la demande à mon mari, il s'inquiéta — Pourquoi cette somme?...

—Oh! madame, le mot est dur... —Vous ne répondez pas, Patoche prit un air embarrassé.

—Je ne puis rien promettre. Elle retint un soupir. Elle ne se trompait pas. Celui-là était un misérable. Et elle était en son pouvoir.

—Donnez-moi, du moins, le temps de réunir cette somme sans éveiller les soupçons de M de Cheverny.

Patoche sentit qu'il fallait lâcher un peu de corde. —J'ai dit, madame, que j'avais besoin de cet argent dans le plus bref délai possible, cependant, ne vous pressez pas. Vous ferez tout ce que vous pourrez.

—Et tremblant, elle répondit: —Dans huit jours, je crois pouvoir vous la donner.

—J'attendrai huit jours. Il salua cérémonieusement, en homme du monde, et prit congé.

—Début au milieu du salon, pâle, d'une paleur terreuse, le front ridé, les bras ballants, ayant dans tout son être l'attitude du désespoir, comme si elle voyait là, devant elle, s'élever un abîme sans fond, la comtesse murmura:

—Cet homme me fera mourir! Et dans un geste vague des mains, pareil à celui d'une femme qui tombe, d'une noyée qui perd pied et que la vague entraîne, elle parut chercher autour d'elle un soutien, un protecteur.

—Mais sa main s'abaissa, lassé —C'était le vide autour d'elle le vide effrayant. Qui la protégerait? Personne. A qui se confierait-elle dans son angoisse?..... A qui demanderait-elle un conseil?..... Cet argent, comment se le procurer.....

—Il me fera mourir... il me fera mourir... se répétait-elle Ce fut avec beaucoup de peine,

ne, les jours suivants, qu'elle réunit cette somme. Elle raconta à Georges de Cheverny qu'elle n'avait pas payé sa couturière de puis longtemps qu'elle avait vu rue de la Paix, une tigarette de diamants qui lui plaisait; qu'elle voulait donner quelques mille francs à une œuvre de bienfaisance nouvellement fondée et qui avait pour but de soutenir dans la vie les petits colons des établissements pénitenciers à leur sortie. Enfin elle eut 50,000 francs. C'était le premier pas sur le calvaire douloureux où elle devait monter jusqu'au faite... Elle les remit à Patoche.

Mais elle avait le pressentiment que le sinistre personnage reviendrait vite à la charge. Elle ne pouvait refuser. Quelles que fussent ses exigences, il fallait qu'elle y fit droit. Elle devait être prête à tout.

Alois, sa vie changea complètement. Elle eut des coquetteries auxquelles elle n'avait guère habitué son mari. Elle pria Georges d'augmenter son budget particulier. A chaque instant des caprices nouveaux lui venaient. Georges payait sans compter. Dans les premiers temps, il se contentait de se moquer doucement de sa femme.

—Je t'ai toujours reproché de ne pas dépenser assez, dit-il... Combien de femmes à qui l'on ne pourrait en dire autant... IX

Patoche était content de lui. Tout marchait à souhait, il ne lui restait plus maintenant, pour être complètement tranquille, pour ne plus redouter les facheuses complications qui surviendraient, si sa fourberie était découverte, il ne lui restait plus qu'à briser l'intimité naissante entre Jacques et Mme de Cheverny.

Il s'y appliqua sans perdre de temps. Il était à présent beaucoup plus propre. Il s'était commandé un habit, un gilet, un pantalon noir, une douzaine de chemises, des cravates blanches.

Il était moins repoussant d'aspect, bien qu'il gardât toujours la louche allure du faiseur, cherchant quelque lucre honteux entre les pavés parisiens. Chez Marjolaine, il avait rencontré Jacques.

Il s'était même trouvé un jour dans le salon de la modiste, avec la famille Cheverny. Et il avait entendu le colonel rappeler les actes de bravoure du jeune sergent au Tonkin, ne faire qu'une restriction amicale aux éloges qu'il lui décernait.

—J'ai appris, disait le colonel que Jacques aimait le jeu. Il jouait de l'argent, à Hanoï, avec ses camarades. Je lui en ai fait l'observation. Je ne pense pas qu'il ait joué depuis.

—Non, mon colonel, depuis lors, je n'ai pas tenu les cartes une seule fois, dit Jacques avec franchise.

—Et vous ne jouerez plus? —Je vous le promets —Que d'officiers j'ai vus, dans ma carrière, échouer à cause de cette passion!... Je pourrais bien vous citer des exemples... parmi les plus fiers, les plus braves, les plus instruits...

Patoche écoutait et il allait en faire son profit. —Qui a bu boire, se disait-il... Qui a joué jouera... Jacques ne connaissait pas Paris qu'il n'avait jamais vu.

La ville l'enchantait et le grisait. Pour être plus libre, il sortait en civil et restait souvent des journées entières à vagabonder au hasard.

Patoche écoutait et il allait en faire son profit. —Qui a bu boire, se disait-il... Qui a joué jouera... Jacques ne connaissait pas Paris qu'il n'avait jamais vu.

La ville l'enchantait et le grisait. Pour être plus libre, il sortait en civil et restait souvent des journées entières à vagabonder au hasard.

Patoche écoutait et il allait en faire son profit. —Qui a bu boire, se disait-il... Qui a joué jouera... Jacques ne connaissait pas Paris qu'il n'avait jamais vu.

La ville l'enchantait et le grisait. Pour être plus libre, il sortait en civil et restait souvent des journées entières à vagabonder au hasard.

Patoche écoutait et il allait en faire son profit. —Qui a bu boire, se disait-il... Qui a joué jouera... Jacques ne connaissait pas Paris qu'il n'avait jamais vu.

La ville l'enchantait et le grisait. Pour être plus libre, il sortait en civil et restait souvent des journées entières à vagabonder au hasard.

Patoche écoutait et il allait en faire son profit. —Qui a bu boire, se disait-il... Qui a joué jouera... Jacques ne connaissait pas Paris qu'il n'avait jamais vu.

dans de favorables conditions, il le supportait. Patoche, du reste, était aux petits soins pour Jacques.

Habile dans l'art de la dissimulation, comédien consommé, il savait se faire paternel, bonhomme, bon garçon.

Avec cela, il ne manquait pas de ce bagout particulier aux viveurs, sorte d'esprit parisien qui court les rues, mais qui s'adressant à un nouveau venu comme Jacques, l'étonnait et l'amusait.

Presque tous les soirs, Jacques et Marjolaine allaient au théâtre, lorsqu'ils ne passaient pas la soirée chez les Cheverny. Marjolaine était complètement heureuse. Mais elle ne voyait pas, sans un serrement de cœur approcher le jour où, forcément, ce bonheur finirait, car le congé de Jacques touchait à sa fin.

Un jour, Marjolaine avait donné à Jacques sa liberté complète. Elle était pressée. Il fallait envoyer le lendemain à dix riches clientes étrangères qui quittaient Paris, des chapeaux non encore achevés et pour l'achèvement desquels, une partie de la nuit était nécessaire. Marjolaine ne s'en rapportait qu'à elle-même de la direction du travail. Elle ne voulait pas sortir ce soir-là.

—Eh bien, je te tiendrai compagnie, dit Jacques. —Pourquoi faire?..... Je serai le plus souvent dans l'atelier. Tu ne me verras pas. Il vaut mieux que tu ailles te promener. Jouis des dernières libertés. Tu n'en as plus pour longtemps.

Patoche entra au même moment. —Eh bien, puisque vous lui donnez campo, à ce jeune homme, dit-il galamment, moi, je l'adopte. Je l'invite à dîner. C'est entendu? —J'accepte, dit Jacques, en riant.

Marjolaine avait vu sortir cinq ou six fois son frère avec Patoche sans s'en inquiéter, sans en prendre ombrage. —Pourquoi ent-elle, tout à coup, —ce jour-là, —le cœur serré? Elle regarda Patoche longuement, comme si elle ne l'avait jamais vu; son affection pour Jacques, jalouse et profonde, ce fut l'affection si complète où il y avait à la fois de la mère, de la sœur, de l'amie, devint quelque chose de dangereux.

—Eh! fit Patoche en souriant vous n'êtes pas jalouse de moi, belle mystérieuse?..... On dirait que ma proposition ne vous plaît pas..... —Vous vous moquez, monsieur Patoche, dit-elle, par contenance.

Il se pencha à l'oreille de la jolie fille et murmura. Ne craignez rien. Je ne veux pas vous l'enlever, votre amoureux! Elle rougit, se redressa. Certes ce n'était pas cela qu'elle craignait. Elle était bien sûre de son Jacques, par exemple... Alors, pourquoi cette inquiétude étrange qui persistait, malgré elle, malgré tout, au fond de son cœur?

—Je suis folle, se dit-elle. —Je ne sortirai pas, dit Jacques, qui voyait ses hésitations. Mais elle eut honte devant Patoche, de paraître jalouse. Elle se mit à rire.

—Va dîner avec M. Patoche. Je ne te demande qu'une chose... —Accordée d'avance. Laquelle? —Ne rentre pas trop tard... Je serais inquiet.

—Avec moi? Allons donc, Vous plaisantez! dit Patoche. —Je serai de retour à dix heures, fit Jacques. —Bien sûr? —T'ai-je jamais manqué de parole? —Non, jamais. —Alors? —Alors, je suis certaine qu'à dix heures, tu seras près de moi.

Patoche et Jacques quittèrent le salon. Marjolaine avait le cœur gros. Elle les écouta partir et soupira l'oncle César, qui entra quelques minutes après, la trouva en larmes.

—Qu'y a-t-il donc? Que c'est-il pachié? fit le bon Auvergnat. Mais elle haussa les épaules en souriant.

—Des folies, dit-elle... Vous me gronderiez, je ne vous dirai rien. Mais comme il la pressait de questions, elle finit par tout avouer.

—Eh bien, je ne chuis pas rachuré pluch que toi, ma petite Marjolaine; che Patoche ne me revient que tout juchte! Avec chon air hypocrite, ches gieux en couliche, cha bouche en cœur il me fait l'effet d'un homme de chac et de corde... Ils ne t'ont pas dit où ils chont allés? —Non.

—Tant pis. Je les aurais rejoins. Tant pis, tant pis. Et il fronçait ses énormes sourcils.

Patoche et Jacques remontaient paisiblement la rue Scribe; le sous-officier était en tenue bourgeoise. Et Patoche, un léger pardessus gris clair, jeté sur son habit flambant neuf, dansait son gros ventre, en jouant nonchalamment avec une canne qu'il faisait tourner entre ses doigts gantés.

—Ou irons-nous dîner? fit Patoche. —Je ne sais. Je connais si peu Paris... —Il y a longtemps que je n'ai fait un repas soigné. Rien que d'y penser, l'eau m'en vient à la bouche. Allons d'abord prendre un apéritif. Ensuite nous verrons.

Il était six heures du soir. Et par cette belle soirée de juillet, il y avait un monde énorme sur les boulevards. Ils s'arrêtèrent à un café.

—Deux absinthes! commanda Patoche, à l'un des garçons de la terrasse. —C'est que, dit Jacques, tout bas, avec un peu d'embarras, je n'ai jamais bu d'absinthe. Vous un soldat? —Où! C'est drôle, n'est-ce pas? —Eh bien vous en boirez aujourd'hui pour la première fois, L'absinthe, monsieur Jacques, c'est le lait du soldat...

Le sous-officier se laissa faire. Ce fut Patoche qui la lui prépara. Il burent à petites gorgées, en regardant défilier les promeneurs.

Vers sept heures, Patoche, qui avait de l'argent plein ses poches, emmena Jacques dans un restaurant du boulevard. Patoche était gourmand.

Il était, en outre, en veine de générosités. Celles-ci, du reste avaient un but, que l'on comprendrait tout à l'heure. Il fit servir un dîner plantureux, arrosé de vins qu'il fut très longtemps à chercher sur la carte, pendant que le sommelier du restaurant, en petite veste noire et en tablier bleu, attendant gravement, debout devant l'homme d'affaires.

Le dîner fut long. Patoche le prolongea comme à plaisir. Jacques, de sa vie, n'avait le pauvre garçon, si bien bu et si bien mangé.

Lorsqu'ils quittèrent le restaurant, après avoir allumé un cigare de choix, ils firent une courte promenade sur le boulevard. Jacques était robuste, mais n'avait pas l'habitude de ces agapes. Il aurait, et il avait supporté la soif et la faim plus facilement que cette extrême abondance.

—continuer

Pour le Mouchoir DE POCHE, la Toilette et le Bain L'EAU de FLORIDE DE MURRAY & LANMAN est le PARFUM UNIVERSEL.

LA MACHINE A NEZ DE ALEX. ROSS appliquée au nez une heure par jour, dirige si bien le cartilage mou dont il est formé, qu'un nez mal fait est vite moulé à la perfection; 10s. 6d. poste payée ou 12s. 6d. soigneusement et secrètement emballé. LE POUTELAGE est une substance couleur de gomme qui s'applique entre les dents et les joues pour arrondir la figure; n'entre pas en discussion; coût 21s. poste payée, emballé soigneusement et secrètement. LA TENSION DE LA PEAU pour faire disparaître les rides etc; par la poste à Adresser, LYMAN, CHAMBERLAIN & Co, CHEMISTS Montreal, ou A. RUSS, 21 Lomb's Conduit Street, London W. C. England.

L'EMULSION DE HUILE DE FOIE DE MORUE DE SCOTT aux Hypophosphites de Soude et de Chaux. L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite... elle produit plus de chair en moins de temps que n'importe quelle autre. Elle est le meilleur remède connu pour la Phthisie, les Bronchites, les Affections Scrofuleuses, les Toux Chroniques et les Refroidissements. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.

Mlle Sophie Fortin MODISTE No. 28, Côte du Passage, Lévis. Informe respectueusement les dames et demoiselles de Lévis et des environs qu'elle a ouvert en cette ville, à l'adresse indiquée ci-haut, un MAGASIN 'DE MODES' et de HAUTES NOUVEAUTES.

Grains de Semence Blé à Barbe, Blé Manitoba, Blé de Russie, Orge, Avoine, Pois, Lentilles. Graines de toutes Sortes Graine de Mil Graine de Trèfle Rouge, Trèfle Blanc et Alsike. Jambons et Viandes Fumées AU PLUS BAS PRIX Chez J. B. RENAUD & Cie, 72 à 82, rue St-Paul, QUEBEC.

TERRE A VENDRE Une TERRE située à St Sébastien d'Aylmer, Comté de Beauce, 40ème Rang, contenant 144 acres de terre en superficie dont 50 acres en culture, avec maison, grange, hangar, moulin à battre et le tout en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à LOUIS BOUTIN St Sébastien, Comté de Beauce Lévis, 1er avril 1899.—St Am.

Coupe Fashionable D'après le système Transfert Adjudor Lemelin TAILLEUR 40, Côte du Passage, LEVIS. Le sousigné, informé respectueusement le public de la ville de Lévis et des environs qu'il a ouvert un nouvel établissement de Tailleur dans le magasin autrefois occupé par M. Dorval & Samson Côte du Passage. Le Sousigné sollicite une visite de la part de ses amis et du public, en général pour se convaincre de ses assertions. Les prix sont modérés. ADJUDOR LEMELIN Tailleur. Lévis, 5 avril 1899.—Am

Ferme à Vendre La magnifique ferme du sousigné, de plus de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur avec maison, hangar, etc., en tout quatre bonnes bâtisses situées dans le cinquième rang de la paroisse St Joseph de Lévis. Cette ferme est en très bon état et sera vendue à des très bonnes conditions. Aussi tout le roulier consistant en chevaux, bêtes à cornes, instruments agricoles, etc., etc. Pour autres informations, s'adresser au sousigné. ROMUALD CARRIER, Cultivateur, 5me Rang, St Joseph de Lévis. Lévis, 15 mars, 1899.—Am.

LA MACHINE A NEZ DE ALEX. ROSS appliquée au nez une heure par jour, dirige si bien le cartilage mou dont il est formé, qu'un nez mal fait est vite moulé à la perfection; 10s. 6d. poste payée ou 12s. 6d. soigneusement et secrètement emballé. LE POUTELAGE est une substance couleur de gomme qui s'applique entre les dents et les joues pour arrondir la figure; n'entre pas en discussion; coût 21s. poste payée, emballé soigneusement et secrètement. LA TENSION DE LA PEAU pour faire disparaître les rides etc; par la poste à Adresser, LYMAN, CHAMBERLAIN & Co, CHEMISTS Montreal, ou A. RUSS, 21 Lomb's Conduit Street, London W. C. England.

MORRHUOL DE CHAPOTEAUT. Principes Actifs Extraits DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE. Le Morrhuol est contenu dans des petites capsules solubles, dont chacune représente une cuillerée à thé d'Huile de Foie de Morue. NI GOUT, NI ODEUR. MORRHUOL. Les expériences faites dans les hôpitaux, et son usage suivi ont prouvé que le Morrhuol est plus efficace que l'Huile de Foie de Morue, et que la Bronchite, le Rhume, les Sœurs Nocturnes, les Maux de Poitrine et les Maux de Gorge cèdent à son influence. LES ENFANTS PALES et Débilés, épuisés, et ceux qui sont atteints de Maladies de la Peau, Scrofules, Rachitisme, Crampes, Fièvre Suppurante dans le Cerveau, et qui sont continuellement sans Sommeil et sans Repos, trouvent dans le MORRHUOL les propriétés curatives et calmantes qui leur sont nécessaires et qui resta l'accroissement de l'appétit et LA SANTE FLORISSANTE. Attention! rappelez-vous les effets vraiment extraordinaires de ce remède. (6) 100 CAPSULES DE MORRHUOL; PRIX \$1.00.

P. HUNT & Fils MARCHAND-GENERAL 156 ET 158 RUE ST GEORGE Lévis, P. Q. N. B. Tout compte dû d' Mons. PETER HUNT doit être payé à la nouvelle société sans autre avis.

Intercolonial Soumission pour Huile DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au surintendant en chef du chemin de fer Intercolonial, Moncton, et portant la suscription: "Soumission pour Huile", seront reçues jusqu'au Samedi 10 mai 1899, pour toute ou partie d'huile requise par ce chemin de fer, pendant l'année commençant le 1er juillet 1899. Un pourra obtenir des copies de la spécification de F. V. Cooke, garde-magasin général, Moncton. On devra remplir toutes les conditions de la spécification. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 21 avril 1899. Lévis, 23 avril 1899.

Huile de Charbon 780 Barils Avis aux Marchands Vu l'Association des Rafineurs défaits, j'offre cette quantité bien au-dessous du prix coûtant. A. E. VALLERAND, 67, rue Dalhousie, Lévis, 29 mars 1899.

D. ROY & FRERE Menuisiers-Entrepreneurs Fabricants de portes et de chassiss de persiennes (alouste) et moulures de tout genre, LOWRAGE, etc. No 68, RUE WOLFE LEVIS. Ont constamment en magasin, Plinthes, Chambranles, Moulures, Chassiss, Portes, etc. etc. pour extérieur et intérieur de maison d'après les plans les plus nouveaux et pour tous les goûts. S'occupant aussi de la construction des bungalows dans la ville et à la campagne. Les cultivateurs trouveront aussi à faire exécuter leurs ouvrages à cet établissement soit par contrat ou en achetant les matériaux nécessaires. Les commandes seront exécutées avec ponctualité et sous le plus court délai. Une visite est respectueusement sollicitée. Demandez nos plans et nos prix avant d'acheter ailleurs. Lévis, 15 janv.

Pour Trampes, Frissons, Colique, Diarrhee, Dysenterie, Choléra - Morbus et toutes maladies des intestins, AUCUN REMEDE N'EGALE LE PAIN-KILLER ET 49 années d'expérience prouvent que le PAIN-KILLER de PERRY DAVIS est le meilleur Remède de Famille pour Brulures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme, Névralgie, et Mal de dents. Vendu Partout à 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez garde aux contrefaçons et aux viles Imitations.

LIGNE DES ROMUALD ET QUEBEC A partir de LUNDI LE 7 AVRIL, le temps et les circonstances le permettant, Le vapeur "Lévis" CAPITAINE DESROCHER

LIGNE DE L'ILE D'ORLEANS Québec 8.30 A. M. 3.00 P. M. Ile d'Orléans 9.00 A. M. 3.30 P. M. Arrêt au quai du bassin de radoub de St Joseph aller et retour, si possible. Les prix de passage sont les mêmes que durant l'été pour les passagers, ainsi que pour le fret et les animaux.

A O U R La magnifique maison actuellement occupée par M. J. A. DE MEHS comme résidence privée et à-devenir comme magasin, au No 25 ET 27 de la COTE DU PASSAGE. On louera de préférence le Magasin et la Résidence au même locataire. Neanmoins on louera la résidence séparément à l'occasion se présente ainsi que le magasin. La maison est pourvue des améliorations les plus modernes. POMPES à l'eau, HANGAR, etc. Les vitreaux sont pourvus de grandes vitres d'un seul morceau (plated glass). Pour autres informations S'adresser à THEO. ARSENAULT Marchand Côte du Passage ou à M. ELZEAR BÉDARD, Bureau de Poste, Lévis. Lévis, 27 février 1899.

Meubles Meubles A vendre à bon Marché M. G. E. ROY informe le public en général qu'il vendra A Trente pour Cent meilleur marché durant le mois d'AVRIL des meubles des meilleures manufactures tels que: Sets de chambre de \$11 à \$75.5 Ressorts de \$1.50 à \$8 Couchette en fer \$2.75 en noyer et en orme à des prix excessivement bas; Crin pour matelas 25c la lbs Chaises en bois francs de 25c à \$10. Ressort simples avec patte qui fait un lit bien confortable, le milieu bordonné en cuir 60c. Table de centre et d'extension dans les meilleurs goûts; voitures de toute sorte; buggies de première classe. Une visite est sollicitée, avant d'aller ailleurs pour s'assurer des prix. Lévis, 2 avril 1899.

MEUBLES DE MENAGE REDUCTION Considérable Je viens d'acheter un stock considérable de Set de chambre à coucher en tréne et de pailasse à ressort, provenant d'une faillite à Montréal, que je vendrai à des prix qui ne se sont jamais vus. Set de chambre à coucher en tréne \$12 Pailasse à ressort \$2 Aussi des CANAPES d'un nouveau genre SIBBOARD avec amérioration, CHAISES de toute sorte, etc. On fait une spécialité de MEUBLES DE SALON. Le tout MEILLEUR MARCHÉ que partout ailleurs. On se charge des RÉPARATIONS de meubles de toute sorte, BOURNAGE, SCLUPTURE, etc. Le tout fait avec diligence et à des prix excessivement bas. NAPOLEON MERCIER, Meublier, Côte du Passage, Lévis.

Theo. Hamel

COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC

AMIANTE! Fournitures pour ingénieurs, Bateaux à vapeur, Moulines à ciment pour couvrir les Bouilloires, Packing, Carton d'amiante.

PIPES EN AMIANTE!

Pointe à l'épave de Fen et l'eau pour Toits

Departement des Vins et Liqueurs (EN GROS)

Brandy, Claret, Champagne, Sauternes, Rye, (Marque Monopole), Pâtes de foies gras, Conserve de Légumes, Macarons, Vermouilles, etc.

LEVIS, 3 MAI 1890

CHRONIQUE OUVRIERE

Le Trait-Union, le principal organe des ouvriers de la province, consacre un entrefilet assez virulent à notre député M. F. X. Lemieux, dans son numéro de jeudi dernier.

La reproduction de cet article intéresse indubitablement la classe ouvrière de Lévis que l'on essaie de ridiculiser parcequ'elle a le courage et l'indépendance de dire à M. Lemieux qu'elle en a assez de son inaction et de ses promesses fallacieuses et qu'elle lui opposera un candidat ouvrier aux prochaines élections.

Voici ce que dit le Trait-Union sous le titre: "Les ouvriers de Lévis."

"Un député qui n'est pas sur un lit de roses, c'est M. Lemieux. Les ouvriers de Lévis viennent de lui dire bien carrément que s'il veut rester dans la vie politique, il ferait mieux de se choisir un autre comité.

M. Lemieux réclame ce qu'il a semé. Nos amis se sont rappelés sa conduite pendant la grève des typographes à Québec. Ils ont observé aussi que lorsqu'il s'est agi de modifier la loi concernant la saisie mobilière, leur représentant n'a pas ouvert la bouche. Ils n'ont pas oublié non plus son indifférence au sujet de la société des débardeurs. Enfin, ils savent ce qu'il a fait pour eux et ils le jugent d'après ses actes. La leçon va être dure, mais M. Lemieux n'aura qu'à s'en prendre à lui-même. Il aura beau pleurer cette fois, il n'attendra pas les électeurs qui ne veulent plus se laisser blaguer."

Suivent ici les résolutions de ce conseil contre M. Lemieux adoptées il y a quelques temps par les ouvriers et que nous avons déjà publiées.

Puis l'organe ouvrier continue:

"Comme on le voit, M. Lemieux n'a pas besoin de compter sur les sympathies des travailleurs. D'ailleurs, les résolutions ci-dessus prouvent qu'il ne les mérite pas, et comme il existe une grande solidarité chez les socialistes, il ne faut pas être malin pour prédire à M. Lemieux une défaite humiliante.

"Nous espérons que nos amis persisteront dans la détermination qu'ils ont prise, et qu'ils enverront de leurs sièges à la législature de Québec. Plusieurs nous ont mentionnés parmi lesquels le capitaine O. Martineau. Sur qui tombera le choix des membres, nous n'en savons rien encore; mais nous conseillons à nos amis d'être prudents, de s'agir qu'avec la plus grande circonspection. Et une fois la campagne commencée, que tous soient fidèles à la promesse donnée, à l'engagement pris, qu'il n'y ait pas de défection dans les rangs, que chacun apporte sa quote-part de travail afin que tous aient le droit de participer aux succès qui couronneront nos efforts."

Ainsi donc, si quelque petite feuille ou circulaire quelconque ouvirière a tant ri à la nouvelle que le président de l'Association Ouvrière de Lévis avait été choisi comme candidat ouvrier, il ne faut pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en mérite.

Les organes ouvriers sérieux tel que le Trait-Union qui ont confié, ce en la force ouvrière, et qui conseillent à la classe des travailleurs de serrer les rangs autour de leur candidat, sont vraiment conséquents avec eux-mêmes, ils prouvent qu'ils sont réellement intéressés à la cause des ouvriers et ne laissent pas du moins soupçonner la trahison.

La tentative faite par M. Lemieux pour supprimer la candidature ouvirière qui se dressait contre lui a été complètement infructueuse.

Le capt J. O. Martineau est encore sur les rangs, malgré M. Lemieux et son chiffon, malgré ses tirades dissimulées sous un nom de plume de ridicule mémoire. M. Martineau a l'appui de la masse des ouvriers; il est énergiquement encouragé par les chefs du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis; il est secondé par les organes ouvriers entrant sous le Trait-Union que nous venons de citer; enfin, il sera non seulement le candidat des ouvriers, mais aussi de tous les libéraux décourés de M. Lemieux, et s'il n'y a pas de candidat conservateur sur les rangs, il aura également le suffrage d'un grand nombre de conservateurs.

Voilà ce qu'est le candidat des travailleurs. Ceux-ci se considèrent assez forts pour faire élire un des leurs puisqu'ils ont posé une candidature ouvirière.

En effet, en cette circonstance, ce n'est pas seulement la puissance intrinsèque, essentielle de la classe ouvirière que l'on omette, mais en même temps l'impopularité du député actuel et le mécontentement général qui existe contre lui non seulement parmi les ouvriers mais dans le parti libéral lui-même.

Si les ouvriers n'opposaient pas un candidat, il y aurait certainement une candidature libérale, opposée à celle de M. Lemieux. Il n'y a plus d'entente chez les libéraux du comté uniquement à cause de M. Lemieux dont on est par-tout dégoûté.

Pour notre part, nous l'avons déjà dit, nous préférons ce n'est fois voir arriver un représentant ouvrier à la législature, fut-il même franc libéral, que de voir le comté affligé, pour cinq années encore d'un député tel que M. Lemieux.

Aussi, supporterons-nous toute candidature ouvirière, aussi longtemps que notre parti n'offrirait pas de candidat.

Dans le cours de la semaine prochaine, une grande assemblée ouvirière aura lieu, nous informo-t-on, à Lévis.

Un grand nombre d'orateurs et de chefs ouvriers y adresseront la parole en faveur de la candidature du Capt. Martineau.

En avant les ouvriers! Le public intelligent vous respecte et vous comprend.

ENTREVUE PEU SATISFAISANTES

M. Dessaint, M. P. pour le comté de Kamouraska est arrivé ce matin à l'hôtel Dion. Tout aussitôt, un reporter de la Justice est allé frapper à la porte de sa chambre pour connaître sa pensée. Il lui a demandé:

"N'est-il pas vrai que vous allez résigner comme député fédéral pour vous présenter comme candidat libéral dans Kamouraska, aux prochaines élections provinciales?" M. Dessaint a répondu: "Je dois vous dire que je n'ai pas l'intention de faire connaître ma pensée, ni ce que je me propose de faire, à aucun reporter."

Une autre question a reçu une réponse encore plus décourageante. "Mais, a-t-on dit, M. Dessaint, tu peux annoncer qu'il n'y aura pas d'élections cette année; cela a-t-il été décidé hier soir."

Et le reporter est sorti.

NOTES POLITIQUES

On annonce maintenant que l'hon. Col Rhodes n'a pas résigné et qu'il ne résignera pas non plus. Il doit se présenter de nouveau dans Mégantic. M. Johnson, l'y attend.

L'hon. M. Robertson, M. P. est passé à Montréal, hier, venant d'Ottawa et en route pour Sherbrooke. Il a eu une entrevue avec l'hon. M. Taillon et a dit que bien que les libéraux de Sherbrooke fussent décidés à soulever contre lui les Canadiens Français, il était certain d'être réélu.

L'Electeur, qui garantit tout de ce temps-ci, dit dans son numéro de ce matin: "Nous garantissons aux nationaux de la province que si nos adversaires nous suscitent de l'opposition à St-Sauveur, Québec, Est, Québec, Dorchester, Lotbinière, Portneuf, Lévis, Lac St-Jean et Chicoutimi, les candidats y laisseront leur dépôt."

Hein! Hein! C'est un peu fort tout cela à la fois. Prenez garde aux déceptions.

Les conservateurs de Richelieu ont choisi M. Leduc, l'ancien député pour faire la guerre à M. Cardin, qui pourrait bien n'avoir plus la peine d'ajouter M. P. à son nom.

Les libéraux du comté de Richemond s'agitent beaucoup, mais non font pas grand besogne. Ils ont déjà eu une couple de réunions qui n'ont abouti à rien. Le choix de leur candidat est remis au 9 courant.

L'hon. M. Taillon a accepté la candidature dans le comté de Jacques-Cartier. M. Boyer le député libéral actuel n'est pas de taille à lutter avec le chef de l'opposition et il peut s'attendre à une défaite que lui méritent bien tous ses mauvais votes.

On annonce que M. Chs. A. Gauvreau, notaire de l'île Verte, a l'intention de se présenter comme conservateur indépendant dans le comté de Témiscouats.

On fait de grandes instances auprès de M. Alfred Marquis, marchand et cultivateur de St-André, pour le faire présenter à Kamouraska, dans les intérêts du parti conservateur.

CA ET LA

L'Impératrice d'Autriche fait construire un magnifique palais pompéien à Corfou, le coût s'élèvera à environ deux millions de francs.

Le palais s'élève dans un site ravissant sur la hauteur d'une colline et est construit en marbre de Carare, les boiseries décoratives seront du bois le plus rare.

Les jardins et terrasses seront disposés avec fontaines monumentales, palais et jardins seront éclairés à l'électricité.

Nos 50,000 compatriotes du New-Hampshire se préparent activement à célébrer dignement la fête nationale, dès le lendemain de leur convention, qui aura lieu à la fin de juin prochain.

Le comité exécutif est occupé à mettre tout en œuvre pour en assurer le succès. Nous espérons que tous les Canadiens de cet Etat sauront en cette circonstance, comme par le passé, faire preuve de patriotisme et rivaliser de zèle et d'ardeur pour réhausser l'éclat de cette double démonstration nationale.

Nous lisons dans le Cosmos: "Nous avons naguère signalé les lignes de chemins de fer établies pendant l'hiver sur la surface glacée des fleuves du Canada. S'inspirant de cet exemple, on a fait cet hiver, en Russie, des expériences sur des voies de cette sorte, à Kiev et à Katerinow sur le Dniéper; ces expériences ont pour but de reconnaître dans quelles conditions on pourrait utiliser la surface plane glacée des fleuves de la Russie d'Asie, pour créer des communications faciles et rapides, et établir un trafic régulier dans ces régions, pendant l'hiver. Les entrepreneurs ont pleine confiance dans la réussite de cette tentative.

On emploierait sur ces voies temporaires des wagons de construction légère.

Aux examens du baccalaurat en théologie, à l'université de Washington, dix-neuf étudiants ont subi les épreuves avec succès et mérité en conséquence, le titre de L. T. B. Le nombre des thèses à soutenir était de 36. Deux frères canadiens, MM. J. B. Labossière et L. Bernard, figurent avantageusement sur la liste des candidats heureux.

Les négociations annoncées entre un syndicat anglais et M. W. Bell et Cie, manufacturiers d'orgues et de pianos, de Guelph, sont terminées. On croit que le prix d'achat est de \$750,000 et que le syndicat dépensera \$300,000 de plus dans cette affaire. Cette grande compagnie a aussi les yeux ouverts sur plusieurs autres établissements de même nature.

On dit que l'une des raisons du voyage de M. Gault, en Angleterre, serait de vendre toutes les fabriques de coton canadiennes à un syndicat anglais pour une somme d'environ \$10,000,000. Le directeur général de l'une de ces fabriques a dit qu'il était très peu probable que ce projet soit exécuté, bien que la chose serait très désirable.

ECHOS D'OTTAWA

L'association des Equal Rightists, a choisi, ce soir, M. D. Donaldson marchand-tailleur, comme candidat pour l'élection provinciale, dans Ottawa.

Faisant allusion au discours de Sir John Thompson, sur la question des Jésuites, le Mail dit: "Sir John Thompson a fait une déclaration assez remarquable au cours du débat, savoir: qu'il n'était nullement responsable du discours du gouverneur-général, en réponse à la députation des Droits Egaux qui s'est rendue auprès de Son Excellence, à Québec, relativement au bill des Jésuites. Il n'y a qu'une chose à dire à ce sujet: si le cabinet est responsable, Sir John Thompson l'est lui aussi. Si d'un autre côté Sir John Thompson n'est pas responsable, le gouvernement n'est pas non plus. Son Excellence, dans ce dernier cas, aurait fait ce discours sans avoir du tout pris l'avis de ses ministres. C'est certainement quelque chose de nouveau. Il est à désirer que la députation des Droits Egaux eût été reçue par quelques demandes."

M. J. C. Kyrk et M. P. pour Lincoln a résigné son siège au parlement aujourd'hui.

Mme Albani a pris le dîner avec Lady Macdonald, hier soir, dans l'après-midi, elle a pris le lunch avec le gouverneur général.

Le comité des banques et du commerce, au Sénat, a donné le coup de mort au bill des combines de M. Clarke Wallace.

M. E. H. Bronson, M. P. P., sera probablement le candidat libéral aux prochaines élections locales.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

Le procès de Latour contre la Banque Nationale a été plaidé hier, en cour d'assises. Cette cause importante s'élève à plus de \$300,000, fait le sujet de la conversation du monde commercial. Des transactions extraordinaires de la part de la banque ont été dévoilées devant la cour. Le juge a suggéré à l'avocat de la Banque d'en venir à un arrangement; mais Latour a refusé. Il prétend poursuivre la cause jusqu'au bout, et ensuite attaquer la charte de la Banque.

LES ECOLES DU MANITOBA

La nouvelle loi scolaire du Manitoba, et la plus unique que l'on pouvait faire, est entrée en force hier. Nos compatriotes se voient ainsi privés de leurs droits les plus sacrés, et des privilèges que leur garantissait la constitution.

C'est tout ce qu'il y a de plus odieux que cette nouvelle législation sortie de la cervelle du célèbre Martin. Tout ce qui appartient aux diverses commissions des écoles catholiques s'en va aux écoles protestantes, qui de suite prennent le nom d'écoles publiques. Nous disparissons complètement, tandis que, de l'autre côté, il n'y a que le nom qui change. Les commissaires d'écoles élus par des protestants pour des écoles protestantes et parce qu'ils étaient protestants restent en fonction et s'emparent de tout. Quant aux catholiques, ils n'ont plus aucune voix au chapitre.

C'est Joseph Martin qui a décidé qu'il devait en être ainsi! Et, qu'on le remarque, il a décidé de son chef, l'autre jour seulement, car sa loi ne fait aucune mention du sort des commissions scolaires et elle ne pourrît qu'à celui des arrondissements.

A ce propos d'arrondissements, nous trouvons encore une jolie disposition de la loi Martin: Il est écrit que quand deux arrondissements, l'un catholique, l'autre protestant, sont compris dans un même territoire, l'arrondissement catholique disparaît, de sorte que, si dans la ville de St-Boniface, par exemple, il y avait une petite école protestante, elle engloberait tout. Voilà pour la question de droit. N'est-ce pas absurde?

Comme question de fait, le procureur-général Martin applique cette disposition de la loi à l'arrondissement catholique de Winnipeg, quoique, de toute évidence, cet arrondissement n'ait point les mêmes limites et, par conséquent, ne soit point compris dans un même territoire au terme de la loi.

En réalité, nous pouvons dire qu'il n'y a dans la province aucun arrondissement catholique qui se trouve dans des conditions capables de les faire tomber sous le coup de la lettre de cette clause du cruel acte des écoles. Il n'y a, par conséquent, rien qui puisse en justifier l'application. Mais elle le sera quand même, de par la volonté de maître Joseph Martin.

A tous nous conseillons la prudence, insiste un confère. Que l'on consulte avant d'agir. Chose certaine, c'est que nous ne nous laisserons point déposséder en silence. Or, nous pouvons compter, aujourd'hui comme toujours, sur le dévouement absolu de ceux qui nous ont quittés avec tant de prudence à travers les grandes difficultés qui ont déjà surgi sur cette terre de l'ouest.

LES CINQ REPUBLIQUES DE L'AMERIQUE CENTRALE

Depuis plusieurs années, il existait un projet des plus importants dans l'esprit des habitants des cinq républiques de l'Amérique Centrale, et qui consistait dans la fusion des cinq républiques qui forment partie de ce pays, à savoir: Costa Rica, Nicaragua, Guatemala, Salvador et Honduras. Le projet d'abord à l'état de rêve, est en train de réaliser aujourd'hui, car, trois de ces états ont déjà positivement adhéré, et on a la presque certitude que les autres suivront le courant.

Cet Etat qui sera fédératif et parlementaire aura pour capitale la ville de Tegucigalpa, actuellement capitale de la république de Honduras. Le parlement se composera de quinze membres, soit trois députés pour chaque république, ou un député par 200,000 habitants, ou la population s'élève à 3,000,000 d'âmes environ. L'on peut voir avec cela, si les députés auront les moyens d'employer leurs lois.

Le nouvel Etat formera une république et aura un président qui prendra le titre de "Président des Etats Unis de l'Amérique Centrale. Ce président sera non pas élu, mais tiré au sort, il ne gardera le pouvoir qu'une année, et chacun des Etats fédérés, fournira à son tour, le président de la république. Il y aura en outre un ministère composé de cinq membres, ou chaque état sera représenté par un ministre.

Le 15 septembre de chaque année sera fixé, pour la réunion des chambres, à Tegucigalpa. L'on peut donc voir par ces faits, que dès à présent, l'union est arrêtée et qu'une constitution est ébauchée. Cette constitution, en elle-même, et la formation du jeune Etat, peuvent prêter matière à des observations intéressantes. Voilà un curieux exemple, sinon de contrat social au moins, de contrat politique.

Nous disons enfin, quoique cet exemple ne soit pas le premier et que les Etats du Nord en aient donné un plus important encore. Mais celui-ci est complet et typique. Cinq républiques indépendantes s'associent librement, en pleine paix, sans contrainte extérieure, en l'absence de la plus puissante cause d'unionification qui ait agi dans l'histoire: la guerre. Elle s'associent, en stipulant chacun pour soi, et en accordant de nouvelles garanties.

La constitution qu'elles se donnent s'inspire d'un double principe: républicanisme solide et conserve une suffisante autonomie. Le parlement réduit à 15 membres est moins une chambre législative qu'un conseil fédéral, une sorte de boudaerath. Enfin, la désignation du président par le sort est certainement une originalité, bien que quelques uns aient tort de s'en indigner et de s'en inquiéter, comme si l'hérédité elle aussi, n'avait pas ses hasards et ses préférences.

MORT DE MGR. VINET

Mgr. Jacques Janvier Vinet prêtre, chapelain secrot de Sa Sainteté Pie IX est décédé ce matin, à St-Jean, Sault au-Roccollet.

Il est né le 1er janvier 1806, et a été ordonné prêtre le 20 septembre 1828. Il a été longtemps curé du Sault-au-Roccollet.

Ses restes seront transportés dimanche après-midi, à l'église du Géau, rue Bleury. Le service sera lieu lundi matin, à 10 heures, à l'église du Géau.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Vendredi, 2 mai 1890.

La séance s'est ouverte à 2.15 hrs. L'hon. M. FORSTER en proposant la résolution qu'une prime de \$2.00 par tonne soit payée pour tout fer en gueuse fabriqué au Canada arto du minerai canadien entre le premier juillet 1892 et le 30 juin 1897 inclusivement, a prononcé un long discours dans lequel il a exprimé l'espoir que cette prime aurait pour effet de donner de l'essor à l'industrie métallurgique en Canada.

Sir R. CARTWRIGHT a combattu la proposition en disant que c'était une nouvelle taxe imposée sur une classe nombreuse d'habitants, au profit seulement de quelques industriels qui l'on veut enrichir.

M. DALY prend la défense de la politique ministérielle. Il espère qu'elle aura pour effet de développer une industrie qui fera la richesse du pays en général.

Puis M. M. McDUGALL, DAVID et CASEY continuent la discussion sur le même sujet; à environ 6 heures, la séance est suspendue.

Stance du soir

A la reprise de la séance du soir au moment où la chambre allait reprendre la discussion sur la prime en faveur du fer en gueuse.

M. RYKERT demande la parole pour une explication personnelle, au sujet du rapport que le comité des privilèges et élections a décidé de faire relativement aux accusations portées contre lui, par Sir R. Cartwright. Il croit qu'il a été traité avec injustice par le comité qui n'a pas obligé son accusateur à porter des accusations directes contre sa conduite officielle de député.

L'hon. M. BLAKE s'oppose à ce que M. Rykert discute un rapport de comité qui n'est pas encore soumis à la chambre. Il proteste aussi contre les attaques de M. Rykert, sur la conduite du comité.

M. RYKERT continue en disant qu'il est fermement convaincu qu'il n'a pas été traité avec justice par la chambre et par le comité des privilèges et élections. Il n'a aucune faute à se reprocher dans sa conduite de mandataire du peuple, et il est prêt à se soumettre de nouveau au jugement de ses électeurs, confiant qu'ils lui donneront encore une fois le mandat de représentant du comté de Lincoln. En conséquence, il annonce à l'Orateur, qu'il donne sa démission de député de Lincoln.

En prononçant ces derniers mots, M. Rykert quitte son siège, et sort de la salle des séances, au milieu d'un silence général.

On lit sur les figures de M. Blake et Howell une expression de malaise, mais Sir R. Cartwright semble très occupé à feuilleter ses papiers, et il est impossible de dire quelle impression la déclaration et la sortie de M. Rykert ont faite sur lui.

C'est la décision à laquelle est arrivé, ce matin, le comité des privilèges et élections de confier à un sous-comité composé de Sir John Thompson, l'hon. M. Blake, M. Girouard et M. Davies, le soin de combiner les opinions émises par Sir Thompson et M. Blake, qui a porté M. Rykert à ne pas attendre le rapport de ce sous-comité, lequel devait conclure de la même manière que la motion Cartwright.

Après la sortie de Rykert, le malaise et la stupefaction semblent paralysés à tel point tous les députés, que:

M. McMULLEN qui avait un discours tout préparé contre la prime du fer en gueuse oubliée de se lever, lorsque sur la résolution de l'hon. M. Foster, l'Orateur propose que la chambre se forme en comité.

L'hon. M. LAURIER, qui avait tout jours conservé son sang froid, se lève pour s'opposer à la formation de la chambre en comité; mais il est trop tard, l'Orateur vient de quitter le fauteuil, et le vote que Sir R. Cartwright devait provoquer sur cette résolution ne peut pas avoir lieu.

L'hon. M. CHAPLEAU donne avis qu'il proposera lundi, un bill établissant un bureau de statistiques du travail.

La chambre s'occupe de la discussion de divers bills publics, pendant le reste de la séance. Puis, à 12.35 heures elle est ajournée.

SON EXCELLENCE A LEVIS

Lundi prochain, Son Excellence fera sa visite annuelle au couvent des sœurs de la Charité, de cette ville. On se prépare pour lui faire une réception digne; il y aura petite fête à cette occasion et grand congé.

TELÉGRAPHIE

ANGLETERRÉ

Londres, 2 mai.

Des dépêches spéciales reçues ici hier, annoncent qu'un grand nombre, d'assemblées en vue d'obtenir la journée de huit heures de travail, ont été tonnes par tout l'Europe. Il y a eu quelques désordres.

Hier, à Edimburgh, pendant que le duc et la duchesse assistaient à

ORGUE FOLLEN.

LA Grande Merveille Musicale

QU'EST-CE QU'UN ORGUE FOLLEN

C'est d'abord un orgue avec clavier de cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage d'un registre. Toute personne alors peut jouer correctement les morceaux les plus difficiles. Mais le grand point surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non-seulement correctement, mais artistiquement les compositions les plus difficiles des grands maîtres, observant tous les changements de temps et de nuances les plus délicates. On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienheureux.

L. E. N. PRATTE

NOTRE DAME MONTREAL Seul importateur des

PIANOS

Hazelton Fisher et Dominion.

ORGUES DOMINION

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées, en triques "Provisions et luminaires pour la Police à Chaval", et adressées à l'hon. Ministre des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de mardi, le 3 juin 1890. On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requises, en s'adressant à aucun des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest; ou au bureau du sous-gouverneur.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confié si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il s'égare de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisé.

FRED. WHITE, Contrôleur, P. C. N. O.

Lévis, 29 avril 1890.

Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario

Quebec ET Montreal

Le steamer "THOIS-RIVIERES," capit. R. Nelson, quittera le quai Napoléon les Mardi, Jeudi et Samedi à 6 heures P. M. Le steamer "MONTREAL," capit. L. H. Rey, quittera le quai Napoléon, mercredi le 30 courant, et continuera, après cette date, les lundi, mercredi et vendredi à 5 heures P. M.

Ces steamers font escale à Baileacan, Trois-Rivières et Norel.

ouverture d'une exposition d'éclairés, des volcans enlevés tous les dix jours de la duchesse qui sous d'anciens bijoux de valeur.

—Une dépêche de St Pétersbourg, dit que le ministre russe, en Porse, a reçu l'instruction du Czar, de conclure un nouveau traité commercial avec la Perse.

—Aujourd'hui, à la chambre des communes, M. Cameron a proposé l'abolition de l'Église Écossaise. M. Gladstone a appuyé la motion qui fut rejeté par 256 voix contre 218.

FRANCE Paris, 2 mai. On dit que les amis du général Boulanger le pressent d'abandonner sa cause, s'il ne cède pas.

—Le nombre des grévistes à Turcoing est estimé à 40,000. Les ouvriers s'assemblent par groupe dans les rues, pour discuter leurs griefs. Les rues et les manufactures sont gardées par les troupes.

—Le Journal des Débats dit que contrairement aux dépêches, tout s'est passé dans l'ordre, excepté quelques petites rixes ça et là.

—Hier, à Marseille, 50,000 ouvriers prenaient part à la démonstration. Plusieurs italiens qui ont voulu faire du désordre ont été arrêtés.

—Une dépêche de Belgique dit que M. de Broqueville, ministre mexicain en Belgique, est mort aujourd'hui.

—La France dit que le général Boulanger sera de retour à Paris dimanche, et qu'il demandera un nouveau procès. Le général a dit au président Carnot, l'endroit où il débarquerait. M. Rénéfret refuse de l'accompagner.

QUEBEC Montréal 2 Mai. Dans le cours du procès des prévenus Ashton, Brady, Leslie et Laird, les importations révélatrices ont été faites au sujet du vol à la Pacifique Express. Les femmes dans cette affaire ont été admises à caution.

—Une dépêche de Kingston Ont., dit que les moulins sont mis en grève pour obtenir \$2.00 par jour; on s'attend à de nouvelles grèves.

—Les avocats de Mail, après s'être consultés, ont décidé d'appeler du jugement rendu la semaine dernière par le juge Mahieu, qui a mis de côté et renvoyé les objections du Mail, relatives à l'incorporation des Jésuites.

—Le dernier testament de feu M. Laroze, a été soumis pour vérification aujourd'hui. Ce testament constitue sa veuve, Marguerite Robillard, légataire universelle. Un legs est cependant fait à la société St Vincent de Paul.

—L'hon. M. Mercier, qui avait été assez gravement malade, est assez bien, ce matin, mais il garde toujours la chambre.

—Ce matin, les comités des finances après une longue séance, a décidé de faire rapport au conseil, en faveur de l'emprunt de \$1,200,000 à 3 1/2 p. c. sur débentures rachetables en 40 ans. Et l'emprunt serait pour réparations et vivages.

—M. Eugène Lafontaine M. P. P. pour Napierville, remplace feu M. Chauveau, comme professeur de Droit Romain à Laval, Montréal.

—La société des Artisans Canadiens Français se prépare à célébrer sa fête dimanche prochain, avec un grand féat.

COURRIER DE LEVIS Température Voici les probabilités de la température pour les prochaines vingt quatre heures :

Vents de Sud au ouest, beau temps, aujourd'hui, plies locales, cette nuit et température plus froide demain encore.

Projet abandonné Le projet de construire une route partant de l'église Ste Hérodine, et allant déboucher dans le rang St Pierre de la paroisse de St Isidore, a été abandonné. Plusieurs de ceux qui avaient signé une requête à ce sujet, ont eu signés une seconde, demandant le conseil du comté de ne pas l'accepter.

Conseils du vieux médecin Le danger des vêtements humides Si les vêtements sont humides, l'humidité qu'ils contiennent s'évapore par la chaleur du corps humain, et sous expose à un refroidissement. En faisant de l'exercice, nous évitons un peu ce danger, car à la chaleur absorbée par l'humidité, celle causée par l'exercice supplée parfaitement.

Position du corps pendant le sommeil Il vaut toujours mieux dormir du côté droit, l'estomac à l'aise, la position d'une bouteille renversée, et le contenu est aidé à en sortir par la gravitation. Si l'on se couche du côté gauche, l'opération ressemble plutôt à celle qui consiste à prendre de l'eau d'un puits. Une fois endormi, laissez au corps liberté entière de position. Si l'on dort couché à plat sur le dos, surtout après un repas copieux, le poids des organes digestifs et celui de la nourriture, reposant sur la grande veine du corps près de l'épine dorsale, la comprime et arrête, plus ou moins, la circulation du sang. En cas d'arrêt partiel, le sommeil est troublé par des rêves désagréables, et après un repos récent et copieux, des sensations diverses, telles que la chute dans un précipice, la chasse d'un animal sauvage, ou tout autre grand danger imminent, avec les efforts désespérés de se tirer de là, nous réveillent en sursaut, apeurés, tremblants, en transpiration, éteints. On ne doit jamais bien manger avant de se coucher;

cette mauvaise habitude est la cause des cauchemars, des morts subites même.

Le déménagement Les déménagements sont à peu près terminés à Lévis, mais on peut dire qu'il y en a en beaucoup plus que les autres années, ce printemps. Depuis quatre jours, ça été un va et vient continuel. C'est un bouleversement presque complet.

Qui est juge ? Est-ce M. Landry, député de Kent, ou M. Landry, ex député de Montmagny, qui a été nommé juge ? Ce doit être M. Landry de Kent. Cependant, le Dominion Illustrated de cette semaine nous donne le portrait de M. P. A. Landry, ex-député de Montmagny, comme celui de M. le juge Landry.

La coqueluche qui dure quelque fois trois mois et même plus, se guérit en huit à douze jours par l'usage régulier de la "Diphtherine" du Dr N. Lacerte.

Enregistrement Voici les derniers actes de vente entre au bureau d'enregistrement de cette ville, jusqu'au premier mai : — Joseph Garant à Etienne Simard, de St Romuald; Dame Vve Antoine Carrier à Dame Vve Etienne St Laurent; Joseph Garant à George Déchesne, St. Célestin Vallière à George Demers.

Testaments : — de Mlle Virginie St Pierre, de Lévis, en faveur de Dame Joseph Bérubé de l'Etat du Connecticut, E. U.; de Dame Marie L. Muir, en faveur de son époux, M. C. F. Langlois Bar. Imprimeur de la Reine.

Deux morts subites La paroisse de St Hérodine vient d'être visitée par la mort subite qui y a fait deux victimes en peu de temps. La semaine dernière, un journalier du nom de Zam Ry, invité par un de ses amis à aller lui aider à faire quelques réparations à sa cabane à saur, se précipita avec plaisir à cette demande. Mais rendu à la cabane, il fut aussitôt pris d'un violent mal de tête et tomba bientôt sans connaissance. On le ramena chez lui où il resta deux jours dans cet état, malgré les soins du médecin. Il est mort sans avoir recouvré sa sens.

Hier matin, c'était au tour d'un autre journalier de la même paroisse, M. Augustin Royer. Il s'était couché comme d'habitude, avant hier soir, ne se plaignant de rien. Dans l'après-midi, il était allé mettre les bords à l'église pour une de ses filles qui devait se marier. Hier matin, comme l'heure habituelle à laquelle il se lève était passée depuis assez longtemps, on est allé voir à sa chambre et on l'a trouvé mort. Il est facile de s'imaginer la douleur des familles.

Brûlée à mort Un triste accident vient de jeter l'émoi dans la paroisse de St George Beauce. M. Paschal Nadeau, cultivateur, faisait du sucre à sa cabane, avec une de ses petites filles âgée de 14 ans et un petit garçon de 15 ans. Durant la nuit, alors qu'ils dormaient tous trois, le feu se déclara tout à coup dans l'étable annexée à la cabane. Le cheval fut échappé après avoir été rôti un peu fort. A ce moment, le père fut éveillé par le bruit et la fumée. Comprenant ce qui se passait, il empoigna son petit garçon qu'il sortit dehors, puis il revint pour chercher sa fille, mais il était très excité, et au lieu d'emporter sa fille, il ne prit que les couvertures du lit. Dehors, il s'aperçut de son affreuse méprise et voulut retourner dans la cabane pour la sauver, mais au même instant le toit s'effondra, ensevelissant la malheureuse dans un amas de charbon.

Personnel Son Honneur le juge H. C. Pelletier, était en cette ville, hier après midi, en route pour St Thomas de Montmagny.

Vente extraordinaire de Pianos Si vous avez besoin d'un bon piano, ne marquez pas d'aller à la grande vente par ce qui aura lieu chez Mess O. Lomieux et Cie, No 253, rue St Jean, vendredi le 9 courant. Tous les instruments doivent être vendus sans réserve.

Parmi les pianos, il y a des Kranich et Bach, Chickering (le véritable) Hardman, etc, etc, etc, sont plusieurs sont presque neufs. Ils sont visibles à partir d'aujourd'hui.

L. E. N. PRATTE Montréal. Encore un plumé Ces jours derniers, un entrepreneur demeurant à Sherbrooke, et pensionnaire dans un hôtel de cette ville, est venu se plaindre à la police, qu'il s'était fait voler une somme de \$900, par des individus qu'il ne reconnaissait pas.

Voici comment la victime se plaint de ce vol audacieux, si toutefois, lui il y a : Il raconte qu'il était tranquillement à son hôtel, lorsque quelqu'un est venu lui dire qu'un de ses amis qui demeure à St Joseph de Lévis, désirait beaucoup le voir et qu'il l'envoyait chercher. Il partit alors sans défiance et monta dans une voiture qui stationnait à la porte. Arrivé à St Joseph, on lui fit prendre de la boisson à plusieurs endroits; puis il ne se souvient plus de rien, et il dit que lorsqu'il reprit ses sens, le rouleau en bill qu'il avait sur lui et qui se montaient à \$900 avaient disparu.

La police a immédiatement ouvert une enquête et s'est activement occupé de l'affaire. Les recherches sont restées infructueuses jusqu'à aujourd'hui, mais on est sur la trace des coupables; et s'il y a réellement un vol, les coupables seront pincés avant longtemps.

Chacun devrait essayer A se procurer une bonne santé.

Acte de brutalité Hier soir, vers 10.30 hrs environ, un individu à moitié ivre, demeurant à St Joseph, passait sur la rue St Laurent, qui ne trouvait pas assez large, pour lui, l'on suppose, car, au moment où un jeune chien vient pour passer devant lui, il le saisit et le lança en bas du cap qui est d'une grande hauteur en cet endroit, et qui est tout hérissé de rochers. La pauvre petite bête fut relevée toute mutilée par son propriétaire, qui se propose de poursuivre le brutal individu devant les tribunaux, car ce n'est pas la première fois que cela lui arrive.

La société protectrice des animaux existe encore; on sembla parfois l'oublier.

Notes maritimes La goélette "P. Fortin" capitaine Emile Noé, est partie, hier, pour St Pierre Miquelon, avec un cargaison de bois de construction, bisouit, tabac, fleur, foie, etc. C'est le premier vaisseau quittant notre port pour l'étranger cette saison.

Le steamer "Rydal Holme" prendra un cargaison de charbon à Little Glace Bay pour Montréal.

A St Jean de Terre-Neuve.—Le steamer "Heathfield," de Rotterdam, en route pour Montréal, est arrivé court de charbon.

Le steamer "Vodra" est passé dans notre port, hier après midi, en route pour Montréal.

Le steamer "Polino," capitaine J. B. Patoin, a quitté Montréal avec une cargaison générale pour Sydney et St Jean.

Dépêches pour le Canada : Berwick, 20 avril, barque "Pedro Francoeur" Miramichi.

Brak, 27 avril, barque "Tinten," capitaine Christensen, Miramichi.

Dublin, 22 avril, barque "Sj. Fa," Bay Verte, N. B.

Edyston, 28 avril, barque "Noddeburne," capitaine Hall, est passé le, en route de Londres à Pointe-à-O.

Fleetwood, 29 avril, "Elba," Québec.

G a son Dock, 26 avril, barque "Alida," capitaine Bédiker, Capapbell'on, N. B.

Helvoet, 29 avril, barque "Astrid," Bathurst, N. B.

Liverpool, 29 avril, steamer "Canopus," capitaine Loked, Montréal; 30 avril, barque "City of Liverpool," capitaine McCarthy, Québec; "Condor," capitaine Halvorsen, Bay Verte; "Hugin," capitaine Anderson, St Jean, N. B.

Londres, 30 avril, barques "Proven," et "Stanley," Bas Verte.

Waterford, 28 avril, "Australia," Québec (non de Barrow comme précédemment annoncé.)

50 ans de commerce Hier matin l'église de St Roch de Québec, une grande messe réunissait tous les parents et amis de M. Elie Turgeon, maître teneur de Québec qui célébrait le 50ième anniversaire de son entrée dans le commerce.

La messe a été dite par M. l'abbé M. C. Targeon, professeur du collège de Lévis, fils de M. Elie Turgeon. Le curé de la congrégation de St Roch don M. Odilon, son fils, fait partie, étant chargé de la partie musicale. On exécuta la messe du second ton harmonisée, avec accompagnement d'orchestre.

Après la messe, il y eut un magnifique goûter à la résidence de M. Turgeon.

Le Fortress Hotel Assemblée des actionnaires. Il y a eu hier, une réunion des actionnaires de l'Hotel Fortress, pour choisir les directeurs. Les plans furent soumis et il fut aussi décidé de ne commencer les travaux que lorsqu'ils y auraient été payé 50 pour cent du capital souscrit.

M. White, le secrétaire, donna lecture du projet de constitution de la nouvelle compagnie qui fut adopté, sans certaines modifications.

Le bureau des directeurs se composera de neuf actionnaires, dont la qualification est portée à \$2,000; le quorum aux réunions, est fixé à quatre.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le second mercredi de mai.

Les plans reçus jusqu'à présent sont ceux de M. Ketch et Tilden, de Boston, architecte, et de M. Harry Stavely, architecte, de cette ville. Pour donner aux actionnaires plus de temps pour le décider, il a été décidé de les exposer au bureau de l'Echange, pendant deux ou trois jours, où tout le monde pourra les voir et obtenir des architectes tous les renseignements voulus.

Voici les neuf actionnaires qui ont été nommés directeurs : MM. Dabell, Dunn, Hale, Breaky, McPherson, Hon. G. Bress, Renfrew, H. P. Garneau et hon. Thos. McGreevy.

Ecrout de la prison Cent six détenus, dont dix-neuf femmes et un enfant, peuplent actuellement la prison de Québec. Causes d'incarcération :

Incapables de quitter la prison pour maladie 4; Condamnés par les tribunaux 8; En vertu de l'ordonnance de police 44; Conviction sommaire de larcin 10; Autres convictions sommaires 1; Attendant leur procès et sans caution 1; De la prison de Montréal 30; Militaires 7; Sur leur demande 1.

Rat musqué M. M. Gorman, gardien du poste de police central, a tué un magnifique rat-musqué, hier en face de l'hôtel de ville. Le petit animal s'est fort débattu avant de se laisser tuer.

Nouvel accident sur le Québec et lac St Jean Un nouvel accident vient d'avoir lieu sur la ligne du chemin de fer de Québec et lac St Jean. Si cela continue l'année 1890 ne le cédera en rien à 1889 sous le rapport des malheurs de toute sorte.

Hier après-midi, un jeune homme du nom de Eugène Lacombe, âgé de 22 ans, fils de M. O. Lacombe, était en devoir sur un convoi de fret de ce chemin. Il remplissait un de ses amis incapable d'être à son poste. Il serait un frein, en arrivant à la station Beaudet, lorsque, tout-à-coup, il glissa entre les deux chaux, la malheureux Lacombe eut la jambe gauche broyée en bas du genou.

Immédiatement après l'accident, on conduisit le blessé en train spécial à Québec. Le Dr Gendron, de St Raymond, avait été averti par le télégraphe de se tenir prêt à prendre le convoi sur son passage, afin de donner les premiers soins au blessé. A la gare, l'ambulance de l'Hôtel-Dieu attendait avec le Dr Ahern, l'arrivé du train. Le blessé a été conduit à l'hôpital où les Drs Ahern et Gendron lui ont donné tous les soins voulus. Le père

de la victime et M. Scott, gérant de la compagnie de Lac St Jean, avaient été avertis de l'accident et s'étaient rendus à l'arrivée du convoi spécial, qui est entré en gare, à 8.15 heures, hier soir. L'amputation de la jambe a été jugée nécessaire. Lacombe est très souffrant, mais son état n'est pas très grave.

Coincidence pénible, le pauvre jeune homme était justement un de ceux qui ont eu soin de son Willie Fanning et qui ont conduit ce dernier à Québec après l'accident dont il est mort.

Le jeune Lacombe était le soutien de son vieux père; on nous dit qu'il a une assurance de \$1,000 contre les accidents.

Après la revue Après la revue des cadets du Séminaire et de l'école Normale, avant hier après midi. Mgr. Paquet, supérieur, a adressé quelques paroles aux jeunes militaires. Il a rappelé un fait de notre histoire dont tout le monde aime le souvenir "Lors de la conquête, a-t-il dit, les élèves du Séminaire de Québec ont fait le coup de feu à la Canadière; ils étaient alors commandés par un Juchereau. Les circonstances ont voulu, qu'un siècle plus tard, ce fut aussi un Juchereau, (le lieutenant Juchereau Duchesnay) qui commandait la troupe écoleière."

Sir Adolphe Caron avait été invité par le colonel Duchesnay, et un de ses principaux officiers des cadets du Séminaire, à assister hier à leur inspection. Le ministre de milice a répondu qu'il aimerait à être présent, mais que sous les circonstances ses travaux parlementaires l'en empêchaient.

Adoration réparatrice à la Basilique de Québec Le dernier numéro de la "Semaine Religieuse" de Québec, dit :

Québec vient de s'enrichir d'une nouvelle et magnifique dévotion, inspirée sans doute par le Sacré Cœur de Jésus aux cœurs de ceux qui y cherchent à le consoler des outrages, hélas si fréquents, qu'il reçoit au Saint Sacrement.

Quelques laïques, de concert avec le zélé curé de la Basilique, ayant formé le pieux projet d'avoir une adoration nocturne, une fois la semaine, du jeudi soir au vendredi matin, on a jeté les bases, après avoir reçu la haute approbation de son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

Cette veillée, le prière et de réparation devant le Très Saint Sacrement exposé, est faite par les hommes qui s'en partagent les heures de 7 h. s. m. le jeudi, à 8 h. a. m. le vendredi.

Alors commence l'adoration diurne faite par les femmes. D'excellentes zélatrices ont présidé à l'organisation et veillent avec un grand soin à ce que chacune soit à son poste, à l'heure marquée.

La première veillée s'est faite la nuit du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint; on ne pouvait en choisir une plus solennelle pour en inaugurer la série. Son Eminence le Cardinal, M. l'abbé Faguy, curé de la Basilique, trois juges de la cour supérieure, le maire de la ville et une foule de citoyens avaient tenu à honneur d'en faire la première heure.

Dieu a béni cette entreprise consacrée à sa gloire, en la gratifiant de membres zélés et nombreux; déjà, on compte environ deux cents hommes, et tout fait prévoir une fervente croisade.

Que Jésus-Hostie daigne combler de bénédictions, la ville, les familles et les individus qui ont le bonheur de lui donner ce beau témoignage de leur foi et de leur amour!

Merveilleuse découverte Les ingrédients qui entrent dans la composition du spécifique contre la dyspepsie, appartiennent tous au règne végétal. Ils ont été choisis après de longs essais et une étude approfondie par M. le Docteur Morin, qui a su se rendre compte de la vertu de chacun d'eux. En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

Notes personnelles M et Mme Light, sont de retour d'Angleterre, depuis hier.

—L'hon. M. Ta eotte a été élu bailli du district de Trois-Rivières.

—L'honorable M. Gagnon et madame Gagnon et le capitaine Pinault, sont arrivés à Québec, hier après-midi, après un voyage de quelques jours aux États-Unis.

—Les ministres présents à Québec sont les honorables MM. Garneau, Turotte, Shehyn, Ross et Rhodes.

Remède puissant Les Pilules du Dr. Ed. Morin, sont composées de substances végétales, purgatives, antilueuses, rafraichissantes et antilueuses. Elles purgent doucement sans aucun échauffement et ramènent le sang à son état normal en le conservant pur, le débarrassent de la bile, des humeurs et des glaires. Ces résultats obtenus par une association raisonnée des médicaments, font de ces pilules, le remède le plus puissant pour guérir et préserver de toutes les maladies qui proviennent d'une altération et d'un échauffement quelconque du sang. Se vendent dans toutes les pharmacies.

Conseil de ville Il y a eu hier soir, séance du conseil de ville de Québec. On se plaint de la manière dont les boîtes d'alarmes pour St Sauveur, ont été achetées et posées. Il est la une lettre de M. François Langlois, ex-maire, déclarant que rien de louche n'a été fait sous ce rapport, sous son administration.

M. le maire Frémont attire ensuite l'attention du conseil sur le fait que les dépenses excèdent toujours le revenu et qu'il faut ajouter quelque chose pour recueillir les déboursés de la corporation qui ne peut abandonner toutes les améliorations dont la ville a encore besoin.

Le grand spécifique pour toutes les maladies qui naissent dans les estomacs troubles, tels que surabondance de bile, maux de tête, pertes d'appétit, nausées, palpitations, indigestion, constipation et toutes les autres maladies du sang; est le Bardock Blood Bitters. Des centaines de personnes ne doivent leur santé qu'aux B. B. B. le régulateur et tonique par excellence de la nature.

Installation Demain, à 1 heure p. m., aura lieu l'installation des officiers de la Cour Frontonac des, Forestiers Catholiques par le député grand chef-ranger J. O. Martineau. La cérémonie aura lieu à la salle de réunion de la Cour Frontonac, au Kosque Poivin.

Le déménagement à St Roch Ceux qui passaient dans le bas de la paroisse St Roch, hier matin, ne pouvaient se rendre compte de la joie à laquelle se livrait la population de cette localité. On ne voyait qu'un mélange qui chapeaut de logis et, cependant, les drageons anglais et français flottaient presque à toutes les demeures, tandis que la population était dans la plus grande gaieté. C'est pourtant le départ de ce ménage qui était cause de tout cela. On célébrait le départ du quartier, d'une très-mauvaise langue.

Facile à s'assurer Il est facile de s'assurer de n'importe qui l'employé, des merveilleuses qualités de l'huile Jaune d'Harvard, pour toutes les inflammations douloureuses, rhumatisme, névralgie, lumbago, gelures, brûlures, contusions, entorses, jointures raides, douleurs et affections de toute sorte, elle n'a pas de supérieur.

50 ans de commerce Hier matin l'église de St Roch de Québec, une grande messe réunissait tous les parents et amis de M. Elie Turgeon, maître teneur de Québec qui célébrait le 50ième anniversaire de son entrée dans le commerce.

La messe a été dite par M. l'abbé M. C. Targeon, professeur du collège de Lévis, fils de M. Elie Turgeon. Le curé de la congrégation de St Roch don M. Odilon, son fils, fait partie, étant chargé de la partie musicale. On exécuta la messe du second ton harmonisée, avec accompagnement d'orchestre.

Après la messe, il y eut un magnifique goûter à la résidence de M. Turgeon.

Le Fortress Hotel Assemblée des actionnaires. Il y a eu hier, une réunion des actionnaires de l'Hotel Fortress, pour choisir les directeurs. Les plans furent soumis et il fut aussi décidé de ne commencer les travaux que lorsqu'ils y auraient été payé 50 pour cent du capital souscrit.

M. White, le secrétaire, donna lecture du projet de constitution de la nouvelle compagnie qui fut adopté, sans certaines modifications.

Le bureau des directeurs se composera de neuf actionnaires, dont la qualification est portée à \$2,000; le quorum aux réunions, est fixé à quatre.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le second mercredi de mai.

Les plans reçus jusqu'à présent sont ceux de M. Ketch et Tilden, de Boston, architecte, et de M. Harry Stavely, architecte, de cette ville. Pour donner aux actionnaires plus de temps pour le décider, il a été décidé de les exposer au bureau de l'Echange, pendant deux ou trois jours, où tout le monde pourra les voir et obtenir des architectes tous les renseignements voulus.

Voici les neuf actionnaires qui ont été nommés directeurs : MM. Dabell, Dunn, Hale, Breaky, McPherson, Hon. G. Bress, Renfrew, H. P. Garneau et hon. Thos. McGreevy.

Ecrout de la prison Cent six détenus, dont dix-neuf femmes et un enfant, peuplent actuellement la prison de Québec. Causes d'incarcération :

Incapables de quitter la prison pour maladie 4; Condamnés par les tribunaux 8; En vertu de l'ordonnance de police 44; Conviction sommaire de larcin 10; Autres convictions sommaires 1; Attendant leur procès et sans caution 1; De la prison de Montréal 30; Militaires 7; Sur leur demande 1.

Rat musqué M. M. Gorman, gardien du poste de police central, a tué un magnifique rat-musqué, hier en face de l'hôtel de ville. Le petit animal s'est fort débattu avant de se laisser tuer.

Nouvel accident sur le Québec et lac St Jean Un nouvel accident vient d'avoir lieu sur la ligne du chemin de fer de Québec et lac St Jean. Si cela continue l'année 1890 ne le cédera en rien à 1889 sous le rapport des malheurs de toute sorte.

Hier après-midi, un jeune homme du nom de Eugène Lacombe, âgé de 22 ans, fils de M. O. Lacombe, était en devoir sur un convoi de fret de ce chemin. Il remplissait un de ses amis incapable d'être à son poste. Il serait un frein, en arrivant à la station Beaudet, lorsque, tout-à-coup, il glissa entre les deux chaux, la malheureux Lacombe eut la jambe gauche broyée en bas du genou.

Immédiatement après l'accident, on conduisit le blessé en train spécial à Québec. Le Dr Gendron, de St Raymond, avait été averti par le télégraphe de se tenir prêt à prendre le convoi sur son passage, afin de donner les premiers soins au blessé. A la gare, l'ambulance de l'Hôtel-Dieu attendait avec le Dr Ahern, l'arrivé du train. Le blessé a été conduit à l'hôpital où les Drs Ahern et Gendron lui ont donné tous les soins voulus. Le père

Pour rencontrer les vœux et l'augmentation des appropriations, le comité des finances a décidé d'imposer une nouvelle taxe de 3 par cent sur la valeur de la propriété. Et pour autoriser le prélèvement de cette taxe, le comité des règlements a passé un règlement pour autoriser le prélèvement de cette taxe.

Kien n'est décidé à ce sujet, et le conseil s'ajourne, après avoir remis quelques questions à la prochaine séance.

DECES CHAMBERLAND.—A Trois-Pistoles, le 22 avril dernier, est décédé à l'âge de 24 ans et 3 mois, Dan. O. Artémias Chamberland épouse de M. J. A. Hudson, chef de gare, de Trois-Pistoles. Elle a été inhumée à Trois-Pistoles.

Elle laisse son époux et une famille inconsolable. R. I. P. Q. et J. de F.

Vente à l'encan Mardi le 6 mai à DIX HEURES de l'avant midi, à la porte de l'église de Ste Marie de la Beauce, l'on vendra au plus haut enchérisseur, les trois propriétés de M. DAVID JALBERT, les plus belles terres de cette paroisse; les conditions sont argent comptant ou trois cents piastres comptant pour chaque terre et la balance avec intérêt à 6 0/0.

Pour plus amples informations s'adresser à M. GEORGE DEMERS, St Henri Station, Co. Lévis. Lévis, 3 mai 1890.

ON DEMANDE On demande un garçon pour distribuer le Quotidien. S'adresser à ce bureau.

NOUVELE Methode pour tailler Au moyen d'un appareil unique en ce genre à Lévis. Permettant aux dames de faire la plus grande économie.

Pour la confection des robes, Manteaux, etc., etc. LES SOUSSIG & ES ont l'honneur d'informer leurs amis et les Dames en générales qu'elles ont ouvert une salle de couture pour la confection d'habillments pour femmes et enfants, Sur la RUE EDEN, No 1.

Ayant été aux États-Unis spécialement pour étudier le fonctionnement de NOUVEAU SYSTEME qui leur permettra de donner une coupe des mieux combinées; tout travail sera fait avec une ponctualité irréprochable, et dans le plus court délai.

Avec ce nouvel appareil les clientes sont exemptes d'aller se faire ajuster, après avoir donné leurs mesures.

Elles espèrent que leurs amis et les dames en général sauront reconnaître par leur encouragement, les sacrifices qu'elles ont faits pour apprendre à se servir de ce nouveau système, de même que pour se le procurer.

Les dames qui désirent faire leurs habillments elles-mêmes, peuvent se procurer ces patrons, en faisant la demande, à des prix très modérés.

DELLES CHAREST, Modistes. No 1 Rue Eden, Lévis. Lévis 3 mai 1890.—Hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE W. E. RUSSELL, Gérant.

Troupe McDOWELL Samedi apres-midi, à 2 30 hrs. Postivement la dernière représentation de COLLEEN BAWN CE SOIR Postivement aussi la dernière représentation du drame émouvant LE PAVILLON NOIR

La suite des convicts de la prison de Parliand opérée au moyen de l'eau naturelle. Billees en vente au nouveau bureau de l'Académie de Musique. PRIX : 75 cts, 50 cts, 35 cts.

AVIS PUBLIC Des soumissions seront reçues au bureau de la corporation de la ville de Lévis, jusqu'à lundi, le douze de mai prochain, à sept heures du soir, pour la confection de douze paires de chaussures et douze tuniques en serge, pour le corps des hommes de Police de la ville de Lévis.

Pour autres informations, s'adresser au bureau de la corporation de la ville de Lévis. La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles. Bureau de la corporation de la ville de Lévis, ce 29 avril 1890.

Par ordre FLAVIEN ROY, Secrétaire Trésorier. Lévis, 1er Mai 1890.—Hrs.

Demande Un JEUNE HOMME pour prendre soin d'un cheval, distribuer les effets d'épicerie et se rendre généralement utile. Installe de se présenter sans être muni de certificats de sobriété et d'honnêteté.

Adresse 248, RUE D'AILLON, Québec. — AUSSI — Une SERVANTE pour une famille de trois enfants, pas de lavage. Lévis, 25 avril 1890.—Hrs.

Fortier & Royer No 13 RUE NOTRE-DAME, QUEBEC Tweeds nouveaux pour le Printemps, Tweeds à Pantalons, Tweeds à Habillments, ETC. ETC. ETC.

CHAPEAUX Grand assortiment des meilleures manufactures et dans les derniers goûts.

GANTS DE TOUTES SORTES. FORTIER & ROYER

Marc Couture Marchand CHAÜSSURES EN GROS ET EN DETAIL A LA MAISON BLANCHE En face de la Halle Cote Neuve

